

Réf: Dossier 463824

Avis de constitution

SOCIETE « PRÊT A MANGER »

Siège ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DE L'IMMEUBLE
COULIBALY SEYDOU, Lot 5303, Ilot 218

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRÊT A MANGER »

Objet : La Restauration de collectivité et la fourniture de service traiteur

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DE L'IMMEUBLE COULIBALY SEYDOU, Lot 5303, Ilot 218

Dirigeant(s) M VANIE BI FOUAD MICHEL MEYLIET
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12441 du 02/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74660/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

